

Délibération N°2024-09-03

La Commission Recherche (CR) siégeant en formation plénière, en sa séance du lundi 16 septembre 2024, sous la présidence de Mme Lydia COUDROY DE LILLE, Vice-présidente Recherche, Etudes doctorales et Science ouverte

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-6-1;

Vu les statuts de l'Université Lumière Lyon 2 approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 et modifiés en séance du 20 septembre 2019, du 10 décembre 2021 et du 31 mars 2023 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET: Avis sur la nomination de Laure MICHEL en tant que directrice adjointe du laboratoire Passages XXXI

L'Assemble Générale du laboratoire Passages XX-XXI du 4 juillet 2024 a désigné Madame Laure MICHEL en tant que Directrice adjointe de l'unité à compter du 1^{er} septembre 2024, en remplacement de Monsieur Jérémie MAJOREL.

La Commission Recherche est consultée pour avis sur cette nouvelle nomination à la direction adjointe du laboratoire Passages XX-XXI:

Les résultats du vote sont : Membres en exercice : 36

Ouorum: 19

Présents ou représentés en début de séance : 23

Votants: 23

Dont:
Pour: 23

Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend pas part au vote: 0

La Commission Recherche émet un avis favorable à l'unanimité des présents et représentés sur la nomination de Laure MICHEL en tant que directrice adjointe du laboratoire Passages Arts & Littératures (XX-XXI), à compter du 1er septembre 2024.

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

A Lyon, le 16 septembre 2024

La Vice-Présidente recherche, études doctorales

et science ouverte

-universitě -Lumière -Lyon 2

Lydia CONDROY DE LILLE